

Formation à la démarche d'évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) et d'audit : devenir auditeur interne

Finalités de la formation :

- ✓ Etre capable de conduire un audit interne ou une Evaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) : de la préparation à la rédaction du rapport

Objectifs opérationnels :

- ✓ Connaître le rôle, la fonction et les missions de l'auditeur interne
- ✓ Recevoir des apports méthodologiques permettant d'auditer efficacement les écrits, l'organisation et son fonctionnement, les processus et les pratiques professionnelles de l'établissement ou du service

Eléments de contenus :

Jour 1 : Apports théoriques et méthodologiques

- ✓ La place de l'audit interne ou de l'EPP au sein de la démarche qualité globale d'une structure ou au sein d'un Système de Management de la Qualité/Sécurité/Environnement (SMQSE) :
 - ✚ Le positionnement de l'audit interne au sein des étapes de la qualité (relation avec la philosophie ISO et HAS)
 - ✚ L'audit et ses étapes, ses modalités et outils
 - ✚ Les objectifs et champs d'application
 - ✚ Le rapport d'audit
 - ✚ L'utilisation des conclusions de l'audit
- ✓ La fonction d'auditeur interne :
 - ✚ Les principes déontologiques.
 - ✚ Les qualités à développer : posture et savoir être.
- ✓ Les phases de l'audit :
 - ✚ La structure de l'audit : avant, pendant, après d'audit.
 - ✚ La préparation de l'audit.
 - ✚ La préparation des audits en réel par l'analyse d'une cartographie de processus.
- ✓ La pratique :
 - ✚ Les exercices d'audits pratiques entre stagiaires et Séquence de mise en situation.

Jour 2 et 3 : mises en situation en réel, analyse de la pratique et retour d'expérience

- ✓ De la conduite jusqu'à la formalisation du rapport d'audit
 - ✚ Le positionnement de l'auditeur : savoir conjuguer sa fonction dans l'établissement et sa mission d'auditeur, garantir sa neutralité, réfléchir sur la notion d'éthique de l'auditeur
- ✓ La pratique :
 - ✚ Exercices d'audits en réel par équipe d'auditeurs
 - ✚ Restitution des constats d'audits aux audités
 - ✚ Synthèse avec le formateur
 - ✚ Rédaction des rapports d'audit et émergence des actions d'amélioration PAQ
 - ✚ Évaluation / bilan de la formation

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Exposés du formateur
- ✓ Echanges animés par le formateur
- ✓ Séquences de mise en situation, jeux de rôle et mise en réalité
- ✓ Travaux en sous-groupes
- ✓ **Une expression et connaissance des participants reconnues et valorisées :** Le formateur agence des situations d'apprentissage pour favoriser la mise en activité à venir, en proposant des moyens pour réussir. Les connaissances préalables des participants sont utilisées comme ressources et non comme obstacles à l'acquisition de nouvelles compétences.
- ✓ **Des apports théoriques** sont faits par l'intervenant et visent à l'augmentation de la connaissance en lien avec la pratique professionnelle sur le thème de la formation. Le travail d'appropriation des participants est favorisé par une dynamique d'apports utilisant des méthodes adaptées à la formation professionnelle d'adultes : power point brefs, lecture critique, exercices d'application ou d'expérimentations, vidéos, ...
- ✓ **Remise de documentation et de supports écrits.**
La formation s'appuie sur des supports variés et une documentation élaborée par le formateur en amont de la formation en fonction du thème, à partir des caractéristiques des professionnels à former et de leur contexte d'intervention.

Public :

Professionnels, futur auditeur interne intra établissement ou inter établissements d'une association ou d'un opérateur médico-social, avec un groupe de 12 personnes maximum

Pré-requis : Sans

Durée :

3 jours soit 21 heures de formation

Formation intra-établissement, dans vos locaux

Evaluation de la formation :

La formation fera l'objet d'une évaluation des acquis de connaissances et d'une évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation en conformité avec les exigences du référentiel Qualiopi.

Taux de satisfaction des stagiaires en fin de formation :

100 % des stagiaires satisfaits ou très satisfaits

Possibilités d'accès pour les personnes en situation de handicap

Les formations sont mises en œuvre sur le site du client. Il appartient à ce dernier d'informer les personnes en situation de handicap d'informer sur les conditions d'accès des locaux notamment pour les personnes à mobilité réduite.

TARIFS DES FORMATIONS

Le coût des formations est de 1300 euros par jour en intra-établissement, frais pédagogiques compris.

Les frais de déplacements sont en sus ; les déplacements routiers sont remboursés au kilomètre en fonction du barème URSSAF. Les autres frais de déplacements (hotel, repas, péage, parking, trains et transports en communs...) sont facturés au frais réel.

La formation continue pour adulte n'est pas assujettie à la TVA.

<https://www.marc-renard.fr/formation-formation-action-accompagnement-coaching/>